

## VICTIME DE SON EGO

(Mail du 6 juillet 2019)

Sans surprise, Céline BOUSSIE ne répond pas à mon étude exhaustive et dûment argumentée du 17 juin 2019, relative au jugement rendu le 18 avril par le Conseil de Prud'hommes d'Auch et à ses commentaires sur cette décision de justice.

Il lui est plus aisé de fustiger gratuitement, sans arguments ni preuves, et sans les nommer, " *les grincheux, les aigris, les jaloux, celles et ceux qui sont prêts à tout pour la faire taire ou la calomnier*" que de répondre à mon argumentation claire, précise, datée et signée sous le titre interrogatif "**Un jugement schizophrénique?**".

Victimisation, autocongratulations, contrevérités manifestes sous la houlette d'un comité de béni-oui-oui, ne relèvent pas le débat.

Le légitime combat contre les dysfonctionnements de l'IME MOUSSARON et l'inertie des institutions administratives ou judiciaires mérite de plus nobles méthodes et nécessite un minimum de courage et d'honnêteté intellectuelle pour affronter un débat contradictoire.

Quel gâchis!

Un précédent billet recense mes huit raisons de crier

**"ALERTE À L'IMPOSTURE!"**

Et en matière d'alerte, je sais de quoi je parle. Le tract de la CGT Finances publiques (voir fichier joint), du 6 avril 2017 résume d'ailleurs mon parcours sous le titre "**Rémy GARNIER:1er lanceur d'alerte**". Ce résumé n'étant pas exhaustif, je le complète, du moins en partie:

- Dix années de placard...
- Une trentaine de procédures étalées sur quinze ans...
- La plupart des procès gagnés en première instance ou en appel devant la justice administrative, notamment en matière de harcèlement moral...
- **La relaxe** définitive devant la Cour de cassation, **selon arrêt du 24 mai 2011**, à l'issue de six années de poursuites pénales émaillées de trois condamnations du chef d'outrages à fonctionnaires...
- Des procédures fiscales ubuesques contre moi...
- La condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme etc.

Je ne fais pas de ce palmarès un titre de gloire, ni du statut de lanceur d'alerte un métier...Mais j'estime que le mépris affiché par Céline BOUSSIE à mon encontre et à l'égard de ses premiers soutiens, ainsi que sa manière de toujours tirer la couverture à elle, sont parfaitement indécents.

Le **camarade** Rémy GARNIER